

Groupe

Pierre & Vacances CenterParcs

LA LOCATION LINÉAIRE

Elle permet à la collectivité de disposer d'une période de location d'un ou plusieurs appartements pendant une durée variant de 8 à 22 semaines.

LES POINTS FORTS

- Faire profiter le CE des remises les plus avantageuses par rapport au prix public, ce qui vous permettra de proposer des séjours vacances à vos salariés à des tarifs particulièrement avantageux, et de maîtriser votre budget.
- Vous avez la garantie de disposer du même type d'appartement sur l'ensemble de la période que vous avez réservé.
- Aucune contrainte n'est liée à la location linéaire. Chaque saison, possibilité vous est offerte de modifier votre choix de destinations, résidences, types d'appartements, périodes.

COMMENT RÉSERVER

- Avec le contrat initial vous recevrez les fiches produits des stations et appartements retenus, une simulation de votre subvention, ainsi qu'un planning d'occupation que vous renverrez au fur et à mesure de vos inscriptions.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

Acheter une location linéaire comporte de nombreux avantages. Nous vous conseillons, pour optimiser au maximum le remplissage de vos locations, de suivre les trois conseils suivants :

- L'importance de la subvention que vous accorderez à ces locations linéaires est souvent déterminante. Plus elle est importante, plus vos chances d'attirer un grand nombre de salarié sont grandes.
- Nous vous conseillons de proposer 3 tarifs différents :
 - tarif maximum : périodes de vacances scolaires
 - tarif intermédiaire : périodes demandes importantes
 - tarif minimum : autres périodes.
- D'assurer une information importante, le plus tôt possible dans la saison, auprès de l'ensemble des salariés par mail ou intranet, par voie des bulletins de salaires, affichages, restaurant d'entreprise, panneaux C.E.

Pierre & Vacances

Pierre & Vacances
premium

Pierre & Vacances
villages clubs

CenterParcs

maeva

adagio

adagio
access